

# Acteur PRAP 2S\*

## Maintien et actualisation des compétences (MAC)

*\* Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire & médico social*

### Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP en contribuant à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et humaines, en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir selon le document de référence INRS.



#### PUBLIC

Tout personnels  
d'entreprises,  
d'associations ou de  
structures publiques

#### PRE REQUIS

Avoir le certificat  
acteur PRAP 2S

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluation continue  
certificative. A l'issue  
de cette évaluation, un  
certificat de acteur  
prévention sera délivré  
au candidat qui a  
participé à l'ensemble  
de la formation et fait  
l'objet d'une évaluation  
favorable.  
Valable 24 mois.

#### Durée :

1 jour de formation  
(7 heures)

Référentiel de l'INRS  
Version 8.04/2019

#### Effectif :

De 4 à 10 participants

#### Horaires \*:

8h-12h  
et 13h-16H

\*(ou selon la demande de l'entreprise)

#### Lieu :

Dans nos locaux pour  
une formation inter  
entreprise  
Dans vos locaux pour  
une session intra  
entreprise

#### Contact :

Guillaume DERULLE  
0696 710 367  
ergodom-formation@orange.fr  
[www.ergodom.fr](http://www.ergodom.fr)

#### Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques sous forme d'exposés suivis d'échange  
Mises en situations pédagogiques  
Etude de cas à partir des situations professionnelles vécues  
Exercices pratiques adaptés en sous groupes